

**SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2017**

À une séance ordinaire du conseil municipal d'Adstock tenue le lundi, 4 décembre 2017 à 19 h 30 au centre Intergénérationnel dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, madame la conseillère Nicole Champagne, messieurs les conseillers Pierre Quirion, Nelson Turgeon et Michel Rhéaume, tous membres du conseil, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Pascal Binet.

La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Le directeur de l'urbanisme et des communications assiste également à la séance.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue aux quelque 20 personnes présentes à cette séance et déclare celle-ci ouverte.

17-12-336

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Mot de bienvenue;

*Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines*

3. Procès-verbal : approbation des textes du mois d'octobre 2017;
4. Dépenses et autorisation de paiement;
5. Rapport du maire;
6. Vente du lot 5 990 289 au ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs : abrogation de la résolution numéro 17-02-045;
7. Vente du lot 5 990 289 au ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs : modalités, mandat au notaire et autorisation de signature;
8. Transport adapté de la région de Thetford inc.: renouvellement d'adhésion et adoption des prévisions budgétaires;
9. Avis de motion : projet de règlement concernant l'imposition du taux de taxes, des compensations et certaines modalités pour l'année 2018;
10. Présentation du projet de règlement concernant l'imposition du taux de taxes, des compensations et certaines modalités pour l'année 2018;
11. Prise de photo des membres du conseil municipal et des employés municipaux : autorisation de dépense;
12. Accompagnement dans un dossier de ressources humaines : attribution d'un mandat et d'honoraires professionnels;

*Aménagement, urbanisme et environnement*

13. Adoption du règlement numéro 213-17, amendant le règlement numéro 172-15 concernant les branchements à l'égout afin d'obliger l'installation d'une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par un service d'égout municipal;
14. Avis de motion : projet de règlement amendant le règlement 160-14 constituant le Comité consultatif sur l'environnement;
15. Présentation du projet de règlement amendant le règlement 160-14 constituant le Comité consultatif sur l'environnement;

*Développement socio-économique*

16. Mandat d'étude pour le mont Adstock : contribution municipale;
17. Tour de télécommunication : mandat d'honoraires professionnels;

*Travaux publics et voirie*

18. Travaux de déneigement : autorisation de location d'un tracteur;

*Sécurité publique*

19. Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) : renouvellement d'adhésion pour l'année 2018;

*Loisirs, culture et vie communautaire*

20. Fondation de l'Aube de la Paix : attribution d'une commandite;
21. L'évènement « La grande tournée... des services à votre porte » : contribution municipale;
22. Correspondance et rapport;
23. Période de questions;
24. Informations générales;
25. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

*Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines*

17-12-337

**PROCÈS-VERBAL : ADOPTION DES TEXTES DU MOIS D'OCTOBRE 2017**

Puisque tous les membres du conseil présents affirment avoir reçu et lu les textes du procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2017 transmis électroniquement, ceux-ci les déclarant conformes aux discussions.

Il est alors proposé par le conseiller Sylvain Jacques,  
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,  
Et résolu d'approuver les textes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-12-338

**DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Les élus présents affirment avoir pris connaissance de la liste des dépenses acquittées et à payer pour le mois en cours et tous s'en déclarent satisfaits.

Il est alors proposé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,  
Et résolu d'accepter la liste des paiements effectués et d'autoriser le paiement des montants inscrits sur cette liste. Les déboursments totaux du mois se chiffrent à 1 150 010.45 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**RAPPORT DU MAIRE**

Malgré l'abolition dans le Code municipal de l'obligation du maire de faire rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une séance du conseil au

moins quatre semaines avant que l'adoption du budget, Monsieur le Maire désire préserver la pratique.

Dans son discours, celui-ci présente ainsi la situation financière de la Municipalité en abordant les états financiers de l'année 2017, les indications préliminaires du présent exercice, les orientations générales du prochain budget, la rémunération versée aux élus et la reddition des comptes relativement aux indicateurs de gestion.

De plus, le premier magistrat dépose, séance tenante, la liste des contrats comportant une dépense excédant la somme de 25 000 \$ pour chacun des fournisseurs dont des contrats ont été conclus après le dernier discours du maire ainsi qu'une liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale supérieure à 25 000 \$.

**17-12-339**      **PUBLICATION DU RAPPORT DU MAIRE**

Il est proposé par le conseil Pierre Quirion,  
Appuyé par Michel Rhéaume,  
Et résolu de publier le discours du maire dans le journal local « L'Arrivage », sur le site Internet et le compte Facebook de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

**17-12-340**      **VENTE DU LOT 5 990 289 AU MINISTÈRE DE LA FORÊT, DE LA FAUNE ET DES PARCS : ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 17-02-045**

**ATTENDU** qu'il est nécessaire de modifier l'un des signataires autorisés;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,  
Appuyé par Nelson Turgeon,  
Et résolu d'abroger, à toutes fins que de droit, la résolution numéro 17-02-045 adoptée par le conseil de la Municipalité d'Adstock le 6 février 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**17-12-341**      **VENTE DU LOT 5 990 289 AU MINISTÈRE DE LA FORÊT, DE LA FAUNE ET DES PARCS : MODALITÉS, MANDAT AU NOTAIRE ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

En vertu de la résolution numéro 16-07-207, à la demande du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), la Municipalité d'Adstock cédait le lot 5 990 289 au cadastre du Québec étant une partie du lot 5 450 268. Afin d'officialiser la transaction, il y a lieu de confirmer certains aspects.

À cet effet,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,  
Appuyé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Et résolu ce qui suit :

- de confirmer, au ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs que la Municipalité d'Adstock fixe symboliquement le prix de vente à 1 \$ pour ce lot;

- la susdite vente du lot 5 990 289 au domaine privé oblige la fermeture de la voie de circulation ouverte à la circulation automobile. Par conséquent, la Municipalité d'Adstock ferme définitivement, à la circulation automobile, le lot 5 990 289 pour le cadastre du Québec;
- de confier à Me Martin Hamel, notaire, le mandat de produire et d'enregistrer les documents nécessaires au transfert de propriété;
- d'autoriser monsieur Pascal Binet et madame Renée Vachon, respectivement maire et directrice générale/secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, tous les documents visant la bonne conduite de ce dossier.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-12-342

**TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE THETFORD INC.:  
RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS  
BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,  
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,  
Et résolu d'informer la direction générale de « Transport adapté de la région de Thetford inc. » de ce qui suit :

- que la Municipalité d'Adstock désire renouveler, pour l'année 2018, son adhésion à «Transport adapté de la région de Thetford inc.». À cet égard, la Municipalité accepte de contribuer au service de transport adapté au montant total de 2 090 \$, lequel montant représente un nombre de 19 usagers à 110 \$ par usager;
- que les prévisions budgétaires 2018 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué;
- que la Ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**AVIS DE  
MOTION**

**PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DU TAUX DE TAXES,  
DES COMPENSATIONS ET CERTAINES MODALITÉS POUR L'ANNÉE 2018**

Un avis de motion est donné par le conseiller Nelson Turgeon qu'il proposera, lui ou tout autre conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption d'un règlement concernant l'imposition du taux de taxes, des compensations et certaines modalités pour l'année 2018.

**PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION  
DU TAUX DE TAXES, DES COMPENSATIONS ET CERTAINES MODALITÉS  
POUR L'ANNÉE 2018**

Le maire présente le projet de règlement concernant l'imposition du taux de taxes, des compensations et certaines modalités pour l'année 2018. Celui-ci comprendra entre autres des dispositions sur la tarification de l'eau potable, la taxe foncière générale, les réserves financière, les classes de taxations, les taxes spéciales et de secteur, les compensations pour les services généraux, etc.

**17-12-343**      **PRISE DE PHOTOS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX : AUTORISATION DE DÉPENSE**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,  
Et résolu d'attribuer un mandat au montant de 712.85 \$, avec taxes, à l'agence « Les Prétentieux » pour la prise de photos des membres du conseil municipal et des employés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**17-12-344**      **ACCOMPAGNEMENT DANS UN DOSSIER DE RESSOURCES HUMAINES : ATTRIBUTION D'UN MANDAT ET D'HONORAIRES PROFESSIONNELS**

**ATTENDU** que le conseil désire procéder à une étude pour évaluer l'état des relations et le climat de travail au sein de la Municipalité;

**ATTENDU** les explications de monsieur Jérôme Grondin;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,  
Appuyé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Et résolu ce qui suit :

- d'attribuer un mandat à monsieur Jean-Pierre Giguère pour valider l'état des relations et le climat de travail au sein de la Municipalité. Celui-ci est également autorisé à émettre tout constat et/ou recommandation applicable à ce sujet;
- de désigner Jérôme Grondin, directeur du Service de l'urbanisme et des communications, à titre de responsable et d'interlocuteur pour mener à terme le dossier;
- d'autoriser également Jérôme Grondin de s'adjoindre des services de la firme « Joli-Cœur Lacasse » concernant tout avis légal relatif au dossier;
- d'autoriser une dépense maximale de 10 000 \$ pour la réalisation du mandat.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

*Aménagement, urbanisme et environnement*

**17-12-345**      **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 213-17, AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 172-15 CONCERNANT LES BRANCHEMENTS À L'ÉGOUT AFIN D'OBLIGER L'INSTALLATION D'UNE SOUPE DE SÛRETÉ (CLAPET DE NON-RETOUR) À L'ÉGARD DE TOUT IMMEUBLE DESSERVI PAR UN SERVICE D'ÉGOUT MUNICIPAL**

**ATTENDU** que le règlement numéro 172-15 concernant les branchements à l'aqueduc et à l'égout a été adopté le 7 avril 2015;

**ATTENDU** que l'article 19 de la Loi sur les compétences municipales permet à toute municipalité locale d'adopter des règlements en matière d'environnement;

**ATTENDU** que le présent règlement intègre les dispositions du règlement numéro 206-17;

**ATTENDU** que le présent règlement vise à éviter les refoulements des eaux d'égout;

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Nelson Turgeon lors de la séance ordinaire tenue le lundi, 2 octobre 2017 en vue de l'adoption du présent règlement;

**ATTENDU** que tous les membres du conseil ont préalablement reçu, conformément à l'article 445 du Code municipal, une copie des textes du règlement;

**ATTENDU** que les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu, renoncent à sa lecture et s'en déclarent satisfaits;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Et résolu d'adopter le règlement numéro 213-17, amendant le règlement numéro 172-15 concernant les branchements à l'égout afin d'obliger l'installation d'une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par un service d'égout municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**AVIS DE  
MOTION**

**PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 160-14 CONSTITUANT  
LE COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT**

Un avis de motion est donné par la conseillère Nicole Champagne qu'elle proposera, elle ou tout autre conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption d'un règlement amendant le règlement 160-14 constituant le Comité consultatif sur l'environnement.

**PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT  
160-14 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT**

Le maire présente le projet de règlement dans le but de modifier l'article 3.1.2 concernant les personnes-ressources invitées sans droit de vote.

*Développement socio-économique*

17-12-346

**MANDAT D'ÉTUDE POUR LE MONT ADSTOCK : CONTRIBUTION  
MUNICIPALE**

**ATTENDU** que la MRC des Appalaches, le SDE de la région de Thetford et la Municipalité d'Adstock souhaitent mandater une firme pour une proposition d'un concept d'aménagement du pôle d'accueil principal du mont Adstock afin de localiser le chalet d'accueil et ses services, le stationnement, l'hébergement et la restauration;

**ATTENDU** l'étude sera financée à parts égales entre la MRC des Appalaches, la SDE de la région de Thetford et la Municipalité d'Adstock;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,  
Et résolu de contribuer au tiers du montant, soit 5 866.67 \$, pour la réalisation d'une étude du Groupe Rousseau Lefebvre. Cette contribution sera financée à même le Fonds stratégique.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-12-347 **TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION : MANDAT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS**

**ATTENDU** l'importance que revêt la couverture cellulaire sur le territoire et principalement dans le secteur du parc industriel;

**ATTENDU** le projet d'implantation d'une tour cellulaire a été priorisé dans un programme de Développement économique Canada;

**ATTENDU** que la Municipalité souhaite s'adjoindre d'un professionnel pour faire avancer le dossier;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'autoriser madame Renée Vachon, respectivement maire et directrice générale, à attribuer un mandat d'honoraires professionnels d'un montant maximal de 25 000 \$ pour réaliser le projet d'implantation la technologie cellulaire dans la tour nouvellement construite. Cette dépense sera financée par Développement économique Canada ainsi que par le Fonds stratégique.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

*Travaux publics et voirie*

17-12-348 **TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT : AUTORISATION DE LOCATION D'UN TRACTEUR**

**ATTENDU** que la Municipalité assure les opérations liées au déneigement sur son territoire;

**ATTENDU** que pour remplir ses obligations en la matière, étant donné l'étroitesse de certaines voies de circulation dans les secteurs de villégiature, la location d'un tracteur est nécessaire;

**ATTENDU** que la firme « Bossé & Frère inc. » nous offre la location d'un tracteur pour la prochaine saison hivernale (du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 30 avril 2018) moyennant un coût de location 12 000 \$ pour 300 heures d'utilisation, toute heure additionnelle est facturable au taux de 40 \$ l'heure;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu ce qui suit :

- d'autoriser, pour les activités de déneigement de la prochaine période hivernale (du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 30 avril 2018), la location d'un tracteur auprès de la firme « Bossé et Frère inc. » et d'autoriser une dépense de 12 000 \$, taxes en sus, pour une utilisation de 300 heures;
- le cas échéant, d'autoriser également une dépense additionnelle de 40 \$ l'heure, taxes en sus, pour les heures supplémentaires utilisées.
- d'autoriser madame Renée Vachon à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document visant la bonne conduite du dossier.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-12-349 *Sécurité publique*  
**ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC (ACSIQ) :  
RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2018**

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,  
Et résolu de renouveler l'adhésion du directeur du Service incendie à l'Association  
des chefs en sécurité incendie du Québec au montant de 293.19 \$, avec taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-12-350 *Loisirs, culture et vie communautaire*  
**FONDATION DE L'AUBE DE LA PAIX : ATTRIBUTION D'UNE COMMANDITE**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,  
Appuyé le conseiller Pierre Quirion,  
Et résolu d'accorder une commandite de 50 \$ à la fondation de l'Aube de la paix.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-12-351 **L'ÉVÈNEMENT « LA GRANDE TOURNÉE... DES SERVICES À VOTRE  
PORTE » : CONTRIBUTION MUNICIPALE**

**ATTENDU** que cet évènement organisé par la Corporation de développement  
communautaire des Appalaches s'arrêtera à Adstock en 2018;

**ATTENDU** que l'évènement répond aux objectifs de la Politique des familles et des  
aînés de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé la conseillère Nicole Champagne,  
Et résolu de contribuer au montant de 500 \$ pour la réalisation de l'évènement « La  
grande tournée... des services à votre porte ». Cette contribution sera financée par  
le poste budgétaire du plan d'action de la Politique des familles et des aînés. Cette  
dépense sera prise dans le budget 2017 et mise en réserve pour l'année 2018.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**CORRESPONDANCE ET RAPPORTS**

Les correspondances et les rapports reçus au cours du dernier mois furent  
transférés électroniquement et/ou présentés aux élus lors d'une séance de travail  
et/ou préparatoire au conseil municipal.

**RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS**

R1) Les élus présentent la nomenclature des dossiers sur lesquels ils sont  
intervenues au cours du dernier mois et précisent également l'état  
d'avancement de chacun d'eux, le cas échéant.

## **INFORMATIONS MUNICIPALES**

En regard du ou des sujets inscrits sous cette rubrique, au bénéfice des gens, s'il y a lieu, Monsieur le Maire commente chacun d'eux.

- 7 décembre : 5 à 7 dans le cadre de l'ouverture de la station de ski du mont Adstock;
- 18 décembre : assemblée extraordinaire du conseil municipal à l'édifice Bernardin-Hamann;
- 15 janvier : assemblée ordinaire du conseil municipal à l'édifice Bernardin-Hamann.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les contribuables, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets. Séance tenante, les réponses sont rendues. Les questions n'ayant pas été répondues le seront à une séance ultérieure.

17-12-352

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,  
Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,  
Et résolu de lever la séance à 20h42.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé tout un chacun des résolutions y apparaissant.

Monsieur le maire,

La directrice générale,

\_\_\_\_\_  
Pascal Binet

RV

\_\_\_\_\_  
Renée Vachon